

PERMANENCES DU SHERPA SUR MONTIVILLIERS

De 13h30 à 17h

Vendredi 11 juillet 2025

Vendredi 8 août 2025

Vendredi 12 septembre 2025

Vendredi 10 octobre 2025

Vendredi 14 novembre 2025

Vendredi 12 décembre 2025

Permanence dans les locaux Du CCAS de Montivilliers

Cour Saint Philibert
76290 MONTIVILLIERS

Sur rendez-vous :

Tél : 02 35 30 96 42 – E-mail : solidarites@ville-montivilliers.fr

PERMANENCES DU SHERPA SUR MONTIVILLIERS

De 13h30 à 17h

Vendredi 11 juillet 2025

Vendredi 8 août 2025

Vendredi 12 septembre 2025

Vendredi 10 octobre 2025

Vendredi 14 novembre 2025

Vendredi 12 décembre 2025

Permanence dans les locaux Du CCAS de Montivilliers

Cour Saint Philibert
76290 MONTIVILLIERS

Sur rendez-vous :

Tél : 02 35 30 96 42 – E-mail : solidarites@ville-montivilliers.fr

***Le Service Havais d'Evaluation des Risques au
domicile des Personnes Agées
SHERPA***

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

***Le SHERPA vous accompagne
dans votre projet d'adaptation de votre logement***

***Le Service Havais d'Evaluation des Risques au
domicile des Personnes Agées
SHERPA***

Ce dispositif est destiné **aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires.**

Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

***Le SHERPA vous accompagne
dans votre projet d'adaptation de votre logement***